

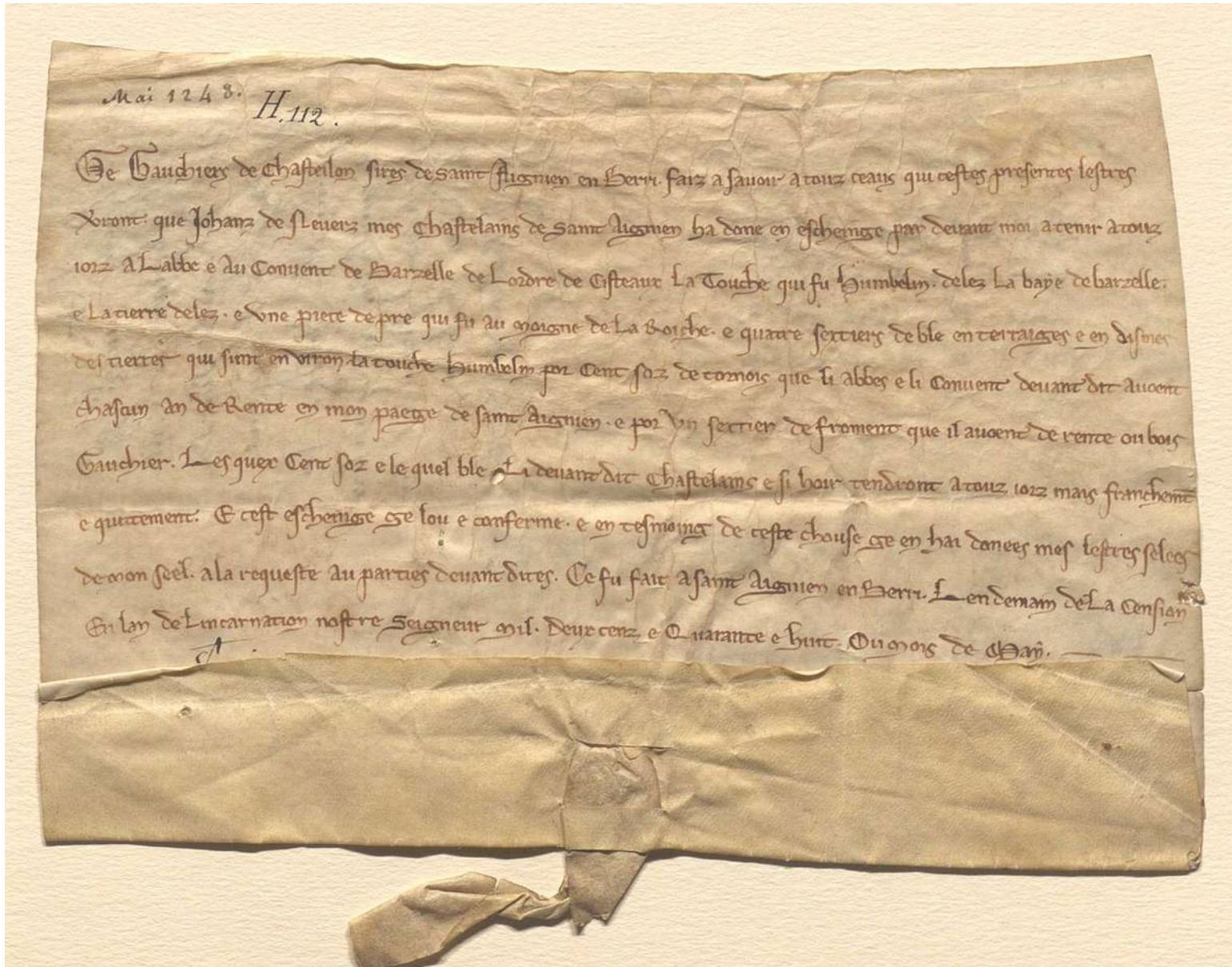


Atelier de l'historien

Initiation à la paléographie et diplomatique du Moyen Âge

Service éducatif & valorisation

Direction des Archives départementales de l'Indre



Original sur parchemin conservé aux Archives départementales de l'Indre,
H 112, fonds de l'abbaye de Barzelle

Contexte historique

Située sur le territoire de l'actuelle commune de Poulaines, l'abbaye de Barzelle, fille de l'abbaye cistercienne du Landais (commune de Frédille), fut fondée le 15 mars 1137, grâce à Renaud dit le Bigre, chevalier de Graçay, qui fit don à un moine du Landais de terres situées à Barzelle. Abbaye pauvre, elle ne put faire construire son église que beaucoup plus tard ; celle-ci fut dédiée à Notre-Dame en 1219. Elle abrita douze moines et un père-abbé et ne fut jamais une abbaye importante du fait de l'existence, à proximité, d'autres monastères cisterciens. Elle connut avec ses abbés commendataires aux XVII^e et XVIII^e siècles bien des vicissitudes. Il ne reste actuellement presque rien des anciens bâtiments de l'abbaye de Barzelle.

Ce fonds important comprend essentiellement des documents de caractère économique concernant les biens de l'abbaye ; des dossiers relatifs aux différends qui ont opposé l'abbaye et ses abbés commendataires des XVII^e et XVIII^e siècles sont également conservés, ainsi que plusieurs articles intéressants touchant la vie matérielle de l'abbaye aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Transcription

A vant de partir en croisade, Gaucher de Chatillon confirme, en 1248, un échange de terre entre Jean de Nevers, seigneur de Saint-Aignan et l'abbaye de Barzelle.

Ge, Gauchiers de Chasteilon, sires de Saint Aignien en Berry faiz a savoir a touz ceaus qui cestes presentes lestres verront, que Johanz de Nevers, mes chastelains de Saint Aignien, ha doné en escheinge par devant moi, a tenir a touz jorz, a l'abbé e au couvent de Barzelle, de l'ordre de Cîteaux, la touche qui fu Humbelin, delez la baye de Barzelle, e la terre delez, e une piece de pré qui fu au moigne de la Roiche, e quatre sextiers de blé en terraiges e en dismes des terres qui sunt en viron la touche Humbelin por cent soz de tornois, que li abbés et li convent devant dit avoent chascun an de rente en mon paege de Saint Aignien, e por un sextier de froment que il avoent de rente ou bois Gauchier. Les quex cent soz e le quel blé li devant dit chastelains et si boir tendront a touz jorz mais, franchement e quittement. E cest escheinge, ge lou e conferme, e en tesmoing de ceste chouse, ge en hai donées mes lestres selées de mon seel, a la resqueste au parties devant dites. Ce fu fait a Saint Aignien en Berri, lendemain de la cension, en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur mil deux cenz e quarante e huit, ou mois de may.

Vocabulaire

Touche : petit bois

Delez : à côté

Terraiges : terrages, droit que le seigneur avait de prélever une ou partie de la récolte de la seigneurie

Ou : au

Hoir : héritiers

Tendront : tiendront

A touz jorz mais : à tout jamais

Seel : sceau

Paléographie

La **paléographie** est la science qui traite des écritures anciennes et particulièrement de leur déchiffrement. Elle est le passage obligé pour qui veut accéder à un document ancien (époque médiévale et moderne) comportant des difficultés de lecture, car la forme des lettres a beaucoup évolué dans le temps ... !

Afin de comprendre les textes du Moyen Âge, souvent rédigés en latin ou en vieux français, il faut commencer par en faire une transcription puis une traduction.

La **transcription** est l'action de recopier le texte original en respectant la graphie utilisée, lettre à lettre, l'orthographe de l'époque, les formulations ou les mots anciens qui apparaissent tels quels. Pour rendre le texte plus compréhensible, quelques améliorations sont introduites : les abréviations sont développées (on peut les signaler entre parenthèses ou en italique), les mots accentués et la ponctuation établie suivant l'usage contemporain.

La **traduction** est l'action de transformer la langue du texte original en langage contemporain.

Diplomatique

C'est une science ayant pour objet les **diplômes**, c'est-à-dire les chartes et tous les documents officiels émanant d'une autorité. La diplomatique étudie leur authenticité, leur intégrité, leur âge et leurs variations au cours des temps. La construction d'un texte du Moyen Âge répond toujours à la même forme. Il est toujours constitué d'une suscription, d'un préambule, d'un exposé, d'une validation et d'une date.

La **suscription** est la partie du protocole initial d'un acte comportant le nom et la qualité de l'auteur.

Le **préambule** précède un texte légal ou officiel (charte, ordonnance, acte législatif) où l'on expose les motifs et l'objet du texte. Ici, l'objet est que la charte de 1248 soit connue de tous.

L'**exposé** présente selon un ordre déterminé les biens, les droits qui sont échangés par le seigneur de Saint-Aignan et les cisterciens de l'abbaye de Barzelle dans le but d'informer. Cet acte est ensuite **validé** et **daté**.

Atelier de l'historien

- 1 Lire la charte ainsi que la transcription.
- 2 Traduire le texte.
- 3 Expliquer comment le texte est construit en utilisant le vocabulaire de la diplomatique.
- 4 Présenter le texte.
- 5 Rédiger une charte en reprenant la forme authentique d'un texte du Moyen Âge.

Traduction

Moi, Gaucher de Châtillon, seigneur de Saint-Aignan en Berry, fait savoir à tous ceux qui verront ces présentes lettres que Jean de Nevers, seigneur de Saint-Aignan [son vassal] a donné en échange devant moi, pour toujours au couvent de Barzelle, de l'ordre de Cîteaux, la Touche, une pièce de pré, et quatre setiers de blé en terrage.

Les abbés et le couvent qui avaient chaque année cent sous tournois de rente en mon pays de Saint-Aignan et un setier de froment de rente au bois Gaucher. Les cent sous et le blé reviendront à tout jamais au seigneur de Saint-Aignan et à ses héritiers.

Cet échange, je le confirme et en témoin de cette confirmation, je scelle de mon sceau cet acte.

Fait à Saint-Aignan en Berry, le lendemain de l'Ascension, du mois de mai 1248.